



ASSURANCE SÉJOUR

annulation / interruption / arrivée tardive / manque de neige + Assistance rapatriement

La garantie d'être remboursé en cas d'imprévu !



TABLEAU DES MONTANT DE GARANTIES DE L'ASSURANCE

| NATURE DES GARANTIES | PLAFONDS DE GARANTIES ET FRANCHISES |
|--|---|
| ANNULATION Maladie grave, accident grave ou décès | Indemnisation maximum de 20 000 € / dossier Sans franchise |
| Dommages graves d'incendie, explosion, dégâts des eaux Complications dues à l'état de grossesse Contre-indication et suite de vaccination Licenciement économique ou rupture conventionnelle Convocation devant un tribunal, uniquement dans les cas suivants : - Convocation en vue d'adoption d'un enfant - Convocation à un examen de rattrapage - Convocation pour une greffe d'organe Vol dans les locaux professionnels ou privés Dommages grave à votre véhicule Empêchement pour vous rendre au lieu de séjour par route, chemin de fer, avion, voie maritime. Mutation professionnelle Refus de visa par les autorités du pays Catastrophes naturelles (au sens de la loi N° 86-600 du 13 juillet 1986 telle que modifiée) SE produisant sur le lieu du séjour Interdiction du site Émeute, attentat ou acte de terrorisme | Franchise de 3% du montant du sinistre minimum de 30 € / dossier |
| Obtention d'un emploi Votre séparation (PACS ou mariage) Vol de votre carte d'identité, votre permis de conduire ou de votre passeport Suppression ou modification des dates de vos congés payés ou de ceux de votre conjoint de fait ou de droit imposée par votre employeur | Franchise de 20% du montant du sinistre minimum de 70€ / dossier |
| ANNULATION POUR MANQUE OU EXCES DE NEIGE Fermeture partielle (70% minimum) ou totale du domaine skiable | Indemnisation maximum de 20 000 € / dossier Franchise 5% - un minimum de 50 € / dossier |
| INTERRUPTION Dont interruption d'activité | Indemnisation maximum de 20 000 € / dossier Maxi 500 € / dossier Franchise d'une journée |
| ARRIVE TARDIVE Arrivée tardive de plus de 24 h | Franchise 1 jour Maxi 3 jours remboursables |
| MATERIEL DE SPORT Location matériel en cas de bris ou vol du matériel personnel | Indemnisation maximum de 400 € / location |
| ASSISTANCE RAPATRIEMENT Rapatriement médical Prolongation de séjour à l'hôtel d'un proche de l'assuré Présence d'un proche si hospitalisation de plus de 7 jours Frais de rapatriement du corps en cas de décès Frais funéraires Retour des membres de la famille en cas de décès de l'assuré Retour prématuré Frais médicaux à l'étranger Franchise frais médicaux à l'étranger Frais médicaux complémentaires en France Franchise frais médicaux en France Assistance aux enfants mineurs Frais de secours, recherche et sauvetage y compris frais de secours sur piste (secours primaires et secondaires) Avance de fonds Chauffeur de remplacement Assistance juridique Avance de la caution pénale | Frais réels 70 € / nuit avec un maximum de 10 nuitées Billet aller/retour et 70 € / nuit - maximum 10 nuitées Frais réels 2 500 € / personne Billet retour simple Billet retour simple 30 000 € / personne 50 € / personne 1000 € 30 € / personne Billet aller/retour 4 000 € / personne Plein par événement : 8 000 € 1 500 € / personne Salaire et frais 5 000 € / personne 10 000 € / personne |